

ABONNEMENT.

Saumur?
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SOFT FAITES

Le droit de refuser la publication
des insertions reçues et non payées,
sans restitution dans ce dernier cas;
Et le droit de modifier la rédaction
des annonces.
Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 3 FÉVRIER

Chronique générale.

Toutes les nouvelles que nous recevons de
Chine ne sont que la répétition les unes des
autres, en ce qu'elles ne nous entretiennent
que d'incursions de pirates et de préparatifs
militaires de la Chine.

La flotte chinoise, qui est partie au se-
cours de Formose, se compose, affirme-t-
on, de douze vaisseaux de guerre, dont plu-
sieurs cuirassés. Elle est montée par trente-
quatre ingénieurs ou maîtres-canonniers
allemands, et est parfaitement provisionnée,
sous tous les rapports, pour la tâche
qui lui a été assignée.

Les lettres du Tonkin font le tableau des
troubles, des incursions, des attaques à
main armée qui désolent ce pays.

Aux abords mêmes des villes se produi-
sent continuellement des alertes qui paraly-
sent absolument le commerce et ruinent en-
tièrement les populations.

A Formose, la situation sanitaire est dé-
plorable.

La France annonce que des renseigne-
ments parvenus au ministère, il résulte que
le général Brière de l'Isle a rencontré à Chu
le général Négrier.

C'est vendredi dernier que cette jonction
s'est produite; à cette date, les rapports des
éclaireurs signalaient la présence de bandes
chinoises à neuf ou dix kilomètres de Chu.

Il est donc vraisemblable qu'un engage-
ment a déjà eu lieu.

LE SCRUTIN DE LISTE.

On peut mesurer, dit le Français, l'im-
pression de désenchantement, d'alarme,
d'effroi produite chez les républicains par
les élections sénatoriales, au changement et
au trouble subit qui se sont faits aussitôt
dans leur esprit au sujet du scrutin de liste.

Il suffit de lire les journaux de gauche de-
meurés favorables à cette réforme pour ju-
ger de leur inquiétude, chaque jour gran-
dissante; il y a même dans leur accent quel-
que chose à la fois d'irrité et de désespéré.
Presque personne dans la presse n'ose sou-
tenir tout haut le scrutin d'arrondissement.
Ce serait une palinodie trop embarrassante
à avouer.

Mais le travail se fait sourdement, et pour
le vote on compte sur le scrutin secret. Des
demandes de scrutin secret sont en effet déjà
signées et préparées. Nous ne prétendons
pas sans doute que les conservateurs soient
désintéressés dans le choix du mode de
scrutin. Seulement, et en tout cas, ce qui
pourrait leur arriver de mieux comme pré-
liminaire des élections, c'est ce désarroi et
cette inquiétude avoués de leurs adversai-
res.

D'autres soupçonnent le nommé Ferry de
ne pas jouer franc jeu dans la question du
scrutin de liste. On dit qu'il se refuserait à
poser la question de cabinet et laisserait
toute la responsabilité de la chose à son pe-
tit ami Waldeck-Rousseau.

LE DUC DE BROGLIE A SES ÉLECTEURS.

M. le duc de Broglie a adressé aux dé-
légués sénatoriaux de l'Eure la lettre sui-
vante:

« Messieurs, je tiens à vous remercier
publiquement du concours empressé que
vous avez prêté à la cause conservatrice,
que j'avais l'honneur de représenter, avec
M. Fouquet, dans le scrutin du 25 janvier.
Jamais défaite n'a été plus honorable que
la nôtre et n'a mieux ressemblé à une vic-
toire.

« Sans l'adoption, à la veille des élec-
tions, d'une loi que des républicains eux-
mêmes n'ont pas craint de qualifier de
« manœuvre » et d'« expédient », et de la-
quelle un ministre attendait l'heureuse ap-
plication d'une méthode électorale, notre suc-
cès eût été assuré (nos adversaires mêmes
ne peuvent le contester) avec une majorité

beaucoup plus considérable que dans les
épreuves précédentes du même genre. Même
dans ces conditions déloyalement préparées
et exploitées ouvertement par l'action ad-
ministrative, nous avons réduit l'un de nos
adversaires à ne dépasser que de 4 voix la
majorité nécessaire; l'autre l'a atteinte à
peine.

« Ce résultat, qui atteste le progrès du
sentiment conservateur dans nos contrées,
est important à constater pour nous encou-
rager tous aux luttes plus décisives qui se
préparent. Il nous indique également dans
quelle voie nous devons persévérer.

« Restons unis comme nous l'avons été
hier; que tout souvenir des dissidences pas-
sées disparaisse; que toutes les compéti-
tions personnelles s'effacent, et le départe-
ment de l'Eure aura l'honneur de contribuer
à arracher la France à une politique qui la
mène à sa ruine. »

M. le maréchal Canrobert vient d'adres-
ser aux électeurs sénatoriaux de la Charente
la lettre suivante, à l'occasion de sa récente
réélection sénatoriale:

« Messieurs,
« En recevant, pour la deuxième fois, de
votre patriotisme la haute mission de repré-
senter, au Sénat, le département de la Cha-
rente, mon premier devoir est de vous ex-
primer ma profonde gratitude et de vous re-
mercier d'avoir voulu honorer les soldats de
notre chère France, dans la personne du
vieux maréchal qui, comme eux, a pour de-
vis: « Honneur et Patrie. »

« Veuillez agréer, messieurs, avec mes
sentiments de vive reconnaissance, ceux de
mon inaltérable dévouement.

« Maréchal CANROBERT. »

Malgré les protestations de tous les pau-
vres vieillards de l'hospice d'Ivry, le gou-
vernement a procédé à la laïcisation de cet
établissement.

Dimanche, 4^e février, toutes les Sœurs
chargées du service ont quitté l'hospice et
ont été remplacées par des laïques.

Rien n'a été plus émouvant que le départ
des bonnes religieuses. Les vieillards en
grand nombre leur ont fait de touchants
adieux. Bien des larmes ont coulé de part et
d'autre.

La France vient de faire une perte consi-
dérable en la personne de M. Dupuy de
Lôme, qui s'est éteint dimanche matin à
l'âge de soixante-huit ans.

Fils d'un officier de marine, M. Dupuy de
Lôme était né à Ploemeur, près Lorient, le
15 octobre 1816.

Après de brillantes études à l'École poly-
technique, il fut envoyé en Angleterre pour
étudier la construction des navires en fer.
Nommé ingénieur de première classe en
1853, il fut promu en 1857 chef de la direc-
tion du matériel au ministère de la guerre.
Pendant la guerre de 1870, il fut nommé
membre du comité de défense et s'occupa
tout spécialement de l'aérostation.

Depuis 1866, il avait été élu membre de
l'Académie des sciences.

Député de la deuxième circonscription du
Morbihan, aux élections de 1869, il se pré-
senta en 1876 aux élections; mais, grâce aux
manœuvres des opportunistes, il échoua.

A la suite de la mort du général Changar-
nier, il fut élu sénateur inamovible dans les
rangs de la droite.

M. Dupuy de Lôme a rendu de nom-
breux services à la marine française; c'est à
lui qu'on doit la construction du premier
vaisseau à vapeur de guerre à grande vitesse,
le *Napoléon*, devenu un type pour la marine
française, et grâce auquel notre flotte put,
en 1854, franchir les Dardanelles, malgré
les courants et les vents contraires qui rete-
naient la flotte anglaise à l'entrée du détroit.

On doit également à M. Dupuy de Lôme
la transformation de nos anciens bâtiments
à voiles en bâtiments à vapeur au moyen de
l'allongement par le centre.

M. Dupuy de Lôme eut aussi l'idée de
protéger les bâtiments de guerre par une cui-
rassée de fer entièrement à l'épreuve de l'ar-
tillerie.

60 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Deuxième partie. — La Lutte.

CHAPITRE VII

LES TERREURS DE M. JULES (suite).

Le sanglier, lui aussi, était tombé sur le ventre
en même temps que le chène sur lequel il s'était
appuyé; mais il se releva vivement et s'élança vers
son ennemi.

Le dernier jour de M. Jules paraissait venu. Quel
moyen existait de le sauver d'un si pressant dan-
ger?

Étendu sur le dos, ne sentant pas la piqure des
épines qui pénétraient dans ses chairs, le policier
attendait la mort.

De son côté, Rouget, le front couvert d'une
sueur froide, s'était arrêté subitement à cinq pas
du sanglier.

Il n'y avait pas une seconde à perdre.

Rouget épaula au hasard et tira.

Malheureusement c'était le coup chargé seule-
ment de petit plomb, celui que Rouget appelait
avec ses amis le coup des lapins.

La peau de l'énorme animal fut à peine effleurée
par le plomb. Mais le sanglier, rendu plus furieux
encore par le coup de fouet qu'il recevait, se
retourna, aperçut son nouvel adversaire, brave-
ment campé devant lui, et parut hésiter un instant
entre les deux hommes.

Puis, tout à coup, poursuivant sa victoire et
négligeant le nouveau venu, il s'élança vers M.
Jules.

Heureusement, les broussailles avaient retenu
celui-ci, comme sur un hamac, à un mètre environ
du sol.

Le sanglier, ne pouvant encore l'atteindre, se
rua sur les épines et, en deux ou trois coups de
boutoir, les brisa de tous côtés.

C'en était fait de l'agent de police, qui sentait
déjà sur son dos la chaude haleine du monstre,
lorsque Rouget, qui s'était encore avancé, mit un
genou en terre et tira le sanglier à l'épaule.

Le coup fit balte et les chevrotines s'enfoncèrent
dans le cuir épais de l'animal qui tomba sur le côté
en poussant un effroyable cri.

Cette fois, c'était le coup gauche, celui que
Rouget destinait au vieux Michel.

Le sanglier, mortellement blessé, se releva vive-
ment, mais ne continua pas la lutte. Il s'élança
droit devant lui, dans les broussailles, en remon-
tant le ravin.

M. Jules ne remuait pas. Louis le crut mort, et,

jetant son fusil, se mit à palper le dos et le poitrine
du policier pour chercher la blessure.

M. Jules poussa un cri perçant, croyant sentir le
sanglier, et, se dressant sur ses jambes, s'enfuit
comme un fou. Mais il n'avait pas fait dix pas qu'il
se heurta à une ronce et tomba en s'écriant:

— A moi, Rouget! je suis mort!

Alors Rouget, qui venait de passer par de si
cruelles émotions, voyant que le policier ne mou-
rait que de peur, se laissa aller à un rire inextin-
guible.

M. Jules l'entendit et releva doucement la tête en
ouvrant de grands yeux effarés:

— Le sanglier? murmura-t-il.

— Il est parti! relevez-vous donc! vous êtes
trop drôle, monsieur Jules Lampin. Vous auriez du
succès dans une baraque, à la foire du Sacre, à
Angers! Ah! ah! quelle tête vous avez!

Le policier, sans écouter les railleries joyeuses
du braconnier, regardait à droite et à gauche.

Enfin, il se leva, se tâta, reconnut qu'il était
encore entier, et levant la main, s'écria avec une
solennité grotesque:

— Le gouvernement a failli perdre un de ses
meilleurs agents de police!

Rouget recommença à rire, mais au même ins-
tant trois coups de feu précipités se firent entendre
dans la direction prise par le sanglier.

— Les braconniers! s'écria M. Jules.

— Les gendarmes! s'écria Rouget.

Et oubliant son arme, il disparut dans le buisson.

Le policier eut de nouvelles frayeurs; il tremblait
de se trouver seul de nouveau dans une semblable
situation.

Quelques minutes s'écoulèrent, puis M. Jules
crut entendre du bruit à droite et à gauche du
ravin. Ses cheveux se dressèrent sur sa tête à la
pensée que les sangliers pouvaient revenir, et il
appela Rouget.

Aussitôt un homme bondit par-dessus les brous-
sailles et le saisit à la gorge, en s'écriant:

— Pourquoi appelez-vous Rouget?

Le policier faillit tomber à la renverse en aper-
cevant ce nouvel adversaire; c'était un homme
encore jeune et vigoureux; sa haute taille, ses
membres trapus, sa figure hâlée, son accoutrement
de chasseur annonçaient une nature énergique et
rompue à la fatigue.

Nos lecteurs connaissent déjà cet homme, un
des plus fins braconniers de la forêt.

C'était Eugène Carrou, dit le Potard.

Mais il n'était pas seul.

Deux autres hommes sortaient en même temps
des buissons.

C'était Jacques Faucheur et Jean Besson.
Le policier se trouvait aux mains des trois meil-
leurs amis de Rouget et des plus farouches bracon-
niers du pays!

M. Dupuy de Lôme était grand-officier de la Légion d'Honneur.

Ses obsèques auront lieu demain mercredi, à dix heures, à la Madeleine.

Un amusant épisode des dernières luttes électorales :

Au congrès tenu à Carcassonne, la veille de l'élection, raconte le *Petit Marseillais*, M. Lades-Gout a dû subir, comme tout bon candidat, les questions de ses électeurs. Les interpellations se croisaient en tous sens et les questions arrivaient coup sur coup.

A un moment donné, de deux points différents de la salle partent les interpellations suivantes :

— Voulez-vous continuer d'accorder un traitement aux chanoines ?

— Laissez-vous le schako aux fantassins ?

M. Lades-Gout, qui ne perd pas la tête au milieu du tapage, répond aussitôt :

— Oui, je m'efforcerais, pour vous être agréable, d'obtenir tout ce que vous me demandez ; je ferai donner aux fantassins le traitement des chanoines et aux chanoines le schako des fantassins.

Cette réponse a provoqué un fou rire au congrès et M. Lades-Gout a été nommé sédateur.

On a de l'esprit à Carcassonne !

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

La *Nation* reçoit du mouillage de Matsou une lettre qui apporte de fâcheux détails sur l'état sanitaire d'une fraction importante du corps expéditionnaire :

« Mouillage de Matsou.

« L'état sanitaire est toujours le même, pas d'amélioration sensible, une moyenne constante de 120 à 130 malades encombre les deux petits bâtiments de la douane qu'on a été trop heureux de trouver pour les transformer en ambulances.

« Une épidémie de choléra, de dysenterie cholériforme, de fièvre typhoïde ; des pleurésies, tout cela est venu fondre à la fois sur nos troupes et les décimer. Il y a quatre à cinq décès par jour. Un marin de la batterie de Hotokins a commencé la série des morts ; il a été enlevé en six à sept heures. Le capitaine Marty, également. Faisant allusion à la maladie, l'amiral a dit, sur le cercueil de ce brave militaire qui montait si bravement à l'assaut du sommet Clément :

« Messieurs, nous avons trouvé ici un ennemi sur lequel nous ne comptons pas. »

« Il y a aujourd'hui plus de soixante-dix tombes au cimetière le plus près de l'ambulance, sans compter ceux de l'autre terrain.

« Le mot de découragement serait peut-être trop fort pour qualifier l'état moral des troupes et des équipages, mais il est évident que chacun est sous l'influence d'une fatigue morale et que tous aspirent à en finir

Ses yeux se portèrent alternativement sur ces trois physionomies, où se peignaient l'étonnement et la fureur, et ses lèvres laissèrent échapper quelques sons inarticulés.

— Le sanglier... parti... trois coups de feu !

Le Potard l'examina attentivement.

— Qui êtes-vous ? lui dit-il. Que faites-vous en forêt ? Est-ce vous qui avez tiré le premier sur le sanglier ? Comment se fait-il que vous appeliez Rouget, le connaissez-vous ?

Le pauvre homme était trop ému pour répondre. Il balbutia.

Jacques Fauchoux le saisit à son tour, et roulant des yeux féroces, il l'interpellait furieusement :

— Qui es-tu ? d'où viens-tu ?

— Je suis Jules, murmura le policier.

— Jules qui ? Jules quoi ?

— Jules Lampin.

— D'où viens-tu ?

— De Durtal.

— Que fais-tu ici ?

M. Jules hésita. Avait-il affaire à des amis ou à des ennemis de Rouget ? Devait-il tout dire ? Ne courait-il aucun danger en révélant sa qualité ? Qu'était devenu le braconnier ?

L'infortuné ne vit qu'un moyen d'échapper à sa situation. Il fit un effort pour se délivrer de l'étreinte de Fauchoux et cria de toutes ses forces :

— Rouget, Rouget ! à moi !

avec une campagne aussi pénible, surtout pour les équipages, toujours en disposition de combat, naviguant par tous les temps, par toutes les températures, roulant constamment, même au mouillage, ne pouvant jamais mettre les pieds à terre, et quelle terre ! recevant le courrier de France dix ou quinze jours en retard, recevant de temps en temps des coups de canon, des coups de fusil, quand ce ne sont pas des coups de vent, ne prévoyant pas la possibilité prochaine du retour en France ; exposant sa vie, perdant sa santé, tout cela inutilement, sans gagner un pouce de terrain et sans savoir quand la métropole se décidera à nous donner les moyens d'en finir.

ETRANGER

LA SANTÉ DE L'EMPEREUR GUILLAUME.

Une dépêche de Berlin, adressée au *Morning-Post*, dit que, bien que l'empereur Guillaume se lève le matin et travaille pendant quelques heures de la journée, son état inspire la plus grande anxiété à son entourage.

Le changement qui s'est opéré dans sa figure est effrayant, ses yeux surtout sont devenus complètement ternes. Si on pense que l'empereur a quatre-vingt-huit ans, rien d'étonnant que l'inquiétude soit grande.

On est en train de construire, en ce moment, dans les ateliers d'artillerie de Woolwich, en Angleterre, de nouveaux engins de destruction maritimes véritablement effrayants : ce sont des bateaux torpilleurs destinés à filer pour ainsi dire sous l'eau 24 milles à l'heure.

Ces bateaux sont destinés à atteindre le but avec une précision mathématique lancés à 448 mètres de distance.

Leur charge de coton-poudre sera variable entre 50 et 70 livres, et, par conséquent, on les suppose capables de disloquer les plaques des plus puissants cuirassés.

REVUE FINANCIÈRE.

Notre place a montré la dernière semaine une certaine animation, surtout en ce qui touche nos rentes et quelques valeurs de la cote.

Les nouvelles reçues du dehors ont motivé cette allure.

Au Cambodge, nos troupes ont repoussé les rebelles. Les élections sénatoriales se sont terminées à l'avantage du gouvernement.

Enfin, au point de vue financier, l'abondance du numéraire à Londres a nécessité l'abaissement du taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre de 5 à 4 0/0.

Le marché des rentes françaises a été très-mouvementé ; après avoir atteint les plus hauts cours, elles finissent la semaine en légère réaction.

Le 3 0/0 fléchit de 80.05 à 79.90 ; de 81.80, son cours de huitaine, l'amortissable est descendu à 81.70 ; le 4 1/2 a reculé de 110.07 à 109.97.

Sur la Banque de France, les transactions ont été plus restreintes, ses actions sont ramenées de 5.150 à 5.135.

Les actions du Crédit Foncier ne se sont pas éloignées du cours de 1.320 fr. Cette valeur de premier ordre est de plus en plus recherchée par les capitalistes.

Les trois braconniers se regardèrent, au comble de la surprise.

Comment cet homme connaissait-il Rouget, et pouvait-il lui demander du secours contre ses meilleurs amis ?

Il y avait dans cette situation quelque chose de faux, de louche, qu'il fallait éclaircir à tout prix.

Jean Besson s'avança.

— Écoutez-nous, dit-il à M. Jules, et répondez-nous franchement. Comment connaissez-vous Rouget ? Est-il près d'ici ?

Le policier hésita encore et garda le silence. Pour le coup, Fauchoux n'y tint plus et arma le chien de son fusil.

— Si tu ne réponds pas à l'instant, s'écria-t-il, je te tue comme un chien.

Mais au même moment, le Potard poussa un cri en se courbant vers le sol : il venait d'apercevoir le fusil de Rouget, désarmé. Alors, les trois hommes regardant autour d'eux, remarquèrent le théâtre de la lutte qui venait d'avoir lieu, l'arbre déraciné, les épines foulées, le chapeau déchiré, des lambeaux d'étoffe attachés aux épines ; plus de doute, on s'était battu en cet endroit. Rouget avait tiré deux coups de feu. Mais qu'était-il devenu ? Cet homme, qui gardait un si étrange silence, n'avait-il pas tué le braconnier et ne cherchait-il pas, en l'appelant à son secours, à dérouter ses amis ?

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

Le marché des obligations Foncières et Communales conserve un courant très-suivi de demandes. Avec la plupart des autres valeurs on n'a jamais la certitude de retrouver son prix d'achat où l'on voudra réaliser. Cette certitude existe avec les obligations à lots du Crédit Foncier qui doivent logiquement profiter d'une amélioration progressive jusqu'au jour où elles auront atteint le pair.

La Banque d'Escompte de Paris a progressé de 548.75 à 557.50. Cette société a encore à profiter dans l'exercice courant de la plus-value que certaines valeurs italiennes ont encore à acquiescer. L'épargne devra, d'ailleurs, après avoir fait monter les fonds d'Etat et les obligations à un niveau raisonnable, porter le surplus de ses disponibilités sur d'autres titres négligés jusqu'ici. Il en est dont le relèvement servira les intérêts de la Banque d'Escompte.

Citons notamment : la Foncière-Transports, les Immeubles de France et la Société Mutuelle de Reports. L'amélioration inévitable des actions de ces diverses sociétés sera un élément de plus de succès et de hausse pour la Banque d'Escompte de Paris.

Les actions de la Société Générale continuent à montrer beaucoup de fermeté. Cet établissement, dont l'état est prospère, atteindra avant peu des cours plus en rapport avec sa situation.

Le Rio-Tinto qui un moment avait fléchi à 312 francs s'est vite relevé à 324 fr. La situation de la Compagnie est tout à fait bonne, les documents officiels émanant de cette Compagnie et rédigés avec la plus grande clarté, donnent une idée de la grande solidité et des énormes ressources de l'entreprise.

Crédit Lyonnais. — Très-grande lourdeur sur ce titre qui est invendable. Diverses combinaisons seraient à l'étude pour parer aux difficultés immobilières de plus en plus graves qui pèsent sur cette Société et sur la Foncière Lyonnaise. Les gros porteurs de titres de ces deux Sociétés, qui ne peuvent réaliser sans précipiter immédiatement les causes, condamnant l'attitude antigouvernementale prise subitement par M. Germain. La Bourse le juge aussi très-sérieusement.

Les titres du Crédit Lyonnais sont tout aussi délaissés que la semaine précédente. Les spéculateurs n'osent s'aventurer à acheter les actions d'un établissement dont les affaires ne correspondent pas aux frais généraux énormes, qui diminuent tous les ans les réserves.

Le Crédit Viager voit son chiffre d'affaires augmenter journalièrement, sur les 10 contrats différés sortis au tirage de juillet 1884. La Compagnie du Crédit Viager a déjà remboursé 80,000 fr. Elle tient à la disposition de chacun des porteurs des numéros 2,139 à 2,571 une somme de 10,000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.

La session des assises de Maine-et-Loire s'ouvrira à Angers lundi prochain, 9 février.

Voici la liste des jurés :

MM. :

Dupont, Louis, propriétaire à Soucelles.

Blondeau, Germain, propriétaire à Saint-Philbert-du-Peuple.

Lhumeau, Louis, propriétaire à Saint-Hilaire.

Mouttel, Paul, ancien négociant à Angers.

Bidault, Joseph, négociant à Saumur.

Briand, Léon, propriétaire à Angers.

Godard, François, propriétaire à la Cornuaille.

Gigon, Pierre, propriétaire à Louvaines.

Bessonnet, Julien, propriétaire à Saint-Clément-de-la-Place.

Legentil, Sothènes, propriétaire à Chelles.

Paré, Ambroise, propriétaire à Cherré.

Gigot, Prosper, maire à Saint-Cyr.

Hulin, Jean, propriétaire à Saint-Macaire.

Pallussière, Charles, propriétaire à Corné.

Gazeau, Jean, adjoint au maire, au Champ.

Liénard, Louis, banquier à Saumur.

Lemoine, André, maire à Nueil.

Taugourdeau, Armand, propriétaire à Nueil.

Chupin, Louis, expert à Beaupreau.

Pelé, Pierre, maire à Charcé.

Moreau, Pacifique, maire à Saint-Jean-de-Linières.

Brillet de Candé, Amédée, propriétaire à Noyant-la-Gravoyère.

Bretauudeau, Jules, négociant à Cholet.

Etienné, Jean, notaire à Vern.

Daburon, Paul, propriétaire aux Rosiers.

Lépissier, François, propriétaire à Chemellier.

Saillant-Saillant, Denis, propriétaire à Meigné.

Tixier, Ludovic, propriétaire à Baugé.

Morichain, Henri, hougneur à Martigné.

DeLaunay, Jean, marchand de grains à Jallais.

Cahen, Sylvain, négociant à Angers.

Lefé, Jacques, rentier à Montsoreau.

Bayard de la Vingtrie, Jules, propriétaire à Beaupreau.

Veget, Adolphe, ancien professeur à Angers.

Delhommeau, Henri, propriétaire à Juigné-sur-Loire.

MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique municipale de Saumur donnera à ses souscripteurs un deuxième Concert dans les salons de la Mairie, demain mercredi 4 février, à 8 heures du soir.

Programme.

1. *Richard Cœur-de-Lion*, fantaisie : Musique municipale.
2. Fantaisie de Servais, pour violoncelle : M. WEBER.
3. Grand air du *Chalet*, chanté par M. X., de Tours.
4. Chansonnette, par M. MARLIAC.
5. *Le Droit du Seigneur*, ouverture : Musique municipale.
6. *Une Larme*, romance pour violoncelle : M. WEBER.
7. *Tarentelle*, romance pour violoncelle : M. WEBER.
8. Scène et stances de *Lakmé*, par M. X.
9. Chansonnette, par M. MARLIAC.
9. *Le Cœur et la Main*, fantaisie : Musique municipale.

Le Chef de musique, V. MEYER.

M. le ministre des finances vient, par une circulaire, d'interdire aux percepteurs de servir d'intermédiaires pour l'achat des rentes sur l'Etat, le renouvellement et les transferts des titres. Désormais, les intéressés devront s'adresser aux trésoriers payeurs généraux.

Le bureau météorologique du *New-York Herald* communique l'avis suivant :

« Un fort cyclone passe à présent à Terre-Neuve. Il arrivera probablement sur la Grande-Bretagne, la France, et sur les côtes de Norvège, le 2 et le 3 février prochain. »

Serait-ce à ce cyclone que nous devons le temps dont nous sommes gratifiés depuis samedi ?

PREDICTIONS DE MATHIEU (DE LA DRÔME)

POUR LE MOIS DE FÉVRIER.

Du 4^{er} au 6, mauvais temps général en France et en Europe. Période pluvieuse et venteuse. Pluies particulièrement persistantes dans la presqu'île de la Bretagne, dans le bassin de la Loire, dans celui de la Seine, et surtout dans la Flandre, les collines de l'Artois, le plateau de la Brie et les plaines de la Champagne. Pluies d'assez longue durée dans les îles Britanniques et les autres contrées riveraines de la Manche et de la mer du Nord. Mauvais temps sur l'Océan, la Méditerranée, surtout au golfe du Lion et de Gènes. Relâche dans tous les ports du continent européen, ainsi que dans ceux du nord du littoral africain. Sinistres maritimes à redouter sur les côtes de l'Algérie, de la Tunisie et de la Tripolitaine.

Beau temps relatif dans la région méridionale de la France et de l'Europe au dernier quartier de la lune, qui commencera le 6 et finira le 15. Température variable au nord, au nord-ouest et à l'ouest de la France pendant le cours de cette période. Pluies de courte durée dans les provinces du littoral de la Manche, notamment dans la presqu'île de Bretagne, le Poitou et la Vendée. Pluie ou neige dans les contrées septentrionales de l'Europe.

Beau temps dans toute l'étendue du continent européen à la nouvelle lune, qui commencera le 15 et finira le 22.

Période très-variable au premier quartier de la lune, qui commencera le 22 et finira le 4^{er} mars. Pluie ou neige en Angleterre, en Bretagne, dans la presqu'île de Cotentin, dans le bassin de la Seine, la Picardie, l'Artois et la Flandre, vers le 23 et du 26 au 28. Période plus particulièrement venteuse dans la région centrale et celle méridionale de la France. Vent fort au sud-est de la France, sur les côtes du département du Var et des Alpes maritimes, notamment le 22 et le 25.

Caractère du mois : mauvais du 4^{er} au 6 ; relativement beau pour le bassin méditerranéen du 6 au 15 ; beau en Europe du 15 au 22 ; temps humide du 22 au 28. Température du mois très-variable.

LES GÉNÉRAUX DE LA RÉGION.

L'Événement donne la liste des officiers généraux qui seront placés cette année dans le cadre de réserve.

La limite d'âge, qui est de soixante-cinq ans pour les généraux de division et pour les vice-amiraux, et de soixante-trois ans

pour les généraux de brigade et pour les contre-amiraux, doit entraîner cette année un grand nombre de vacances dans les cadres de l'état-major général des armées de terre et de mer.

Parmi ceux qui passeront ainsi dans la réserve, citons les noms suivants qui se rattachent par quelques côtés à notre région :

Le général de division Schmitz, de l'ancien corps d'état-major, commandant le 9^e corps d'armée, à Tours, membre du conseil supérieur de la guerre, qui pourra toutefois être maintenu sans limite d'âge dans le cadre d'activité et pourvu d'un emploi en temps de paix jusqu'à l'âge de soixante-dix ans, si le Conseil des ministres reconnaît que les services par lui rendus en qualité de chef d'état-major général des armées de la Défense nationale en 1880 le placent dans le cas exceptionnel prévu par l'article 8 du 43 mars 1875 ;

Le général de division du Barail, de la cavalerie, ancien ministre de la guerre, puis commandant du 9^e corps d'armée, aujourd'hui disponible ;

Le général de brigade Logerot, commandant l'artillerie du 9^e corps d'armée ;

Le général de brigade Réglez de Königsegg, de l'ancien corps d'état-major, ancien commandant en second de l'École d'état-major, commandant la 34^e brigade d'infanterie, à Poitiers ;

Le général de brigade Carré de Busserolles, commandant la 44^e brigade d'infanterie, à Nantes ;

Le général de division Thoumas, membre du comité d'artillerie et du comité des poudres et salpêtres, qui fit partie de la délégation du gouvernement à Tours et à Bordeaux pour l'organisation de l'artillerie des armées de la Défense nationale en 1870.

Somme toute, l'état-major général de l'armée de terre et de mer perdra donc 34 officiers pour limite d'âge en 1885, savoir :

- 12 généraux de division ;
- 17 généraux de brigade ;
- 2 vice-amiraux ;
- 3 contre-amiraux.

LA CHASSE.

La chasse vient de fermer et l'on songe déjà à sa réouverture.

Il serait question, au ministère de l'intérieur, d'un projet qui permettrait, dès le mois d'août, la délivrance de permis de chasse valables les « dimanches et fêtes. » Les percepteurs délivreraient des quittances de 2 francs (4 fr. pour la commune, 4 fr. pour l'Etat) qui s'échangeraient immédiatement à la mairie, contre un ticket daté, donnant au porteur le droit de chasser un jour ! La difficulté du contrôle, qui mettrait sur les dents gendarmes et gardes champêtres, pourrait seule entraver l'exécution de ce projet, qu'on dit devoir être très-favorable au Trésor.

On travaille en ce moment à la gravure d'un nouveau portrait du Président de la

République qui sera envoyé à toutes les administrations de l'Etat ainsi qu'aux préfectures et sous-préfectures de France.

Voilà encore une dépense inutile. A quoi servira le portrait du Président qui sera remplacé d'ici peu ? Ce n'est pas cette gravure qui perpétuera la mémoire du vieux chasseur de lapins.

QUATRE FRÈRES AU TIRAGE AU SORT.

Voici un fait qui ne se produit peut-être pas deux fois dans le même siècle :

Le 26 janvier, à Beaufreuil, quatre frères, enfants de la même mère, habitant la commune de Gesté, tiraient ensemble au sort : deux jumeaux nés le 6 janvier, et deux autres jumeaux nés le 27 décembre de la même année.

Voilà une mère qui a bien mérité de la patrie ! (Intérêt public.)

M. Reignié, sénateur des Deux-Sèvres, vient de mourir. Les Deux-Sèvres n'ayant que deux sénateurs, il doit être procédé à une élection sans attendre le prochain renouvellement triennal.

M. Reignié appartenait à l'extrême gauche.

POITIERS.

Un certain nombre de conscrits du faubourg de la Tranchée ont eu la bonne pensée, à la suite d'un repas pris en commun, de faire une quête au profit des blessés du Tonkin.

Cette somme d'argent a été versée entre les mains du président de la Société de secours aux blessés militaires de la Vienne, qui s'est empressé de l'adresser à Paris, d'où elle sera, suivant les intentions des donateurs, expédiée au Tonkin.

L'exemple donné par ces braves jeunes gens est simplement noble et beau par sa spontanéité et aussi par le mobile qui les a guidés : honneur à eux ! (J. de la Vienne.)

Samedi dernier, le tribunal civil de Poitiers a prononcé pour la première fois le divorce de deux conjoints.

Malgré la fermeture de la chasse, les personnes qui désirent manger un bon *Civet de Lièvre* en trouveront de tout préparés chez DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean (prix de la boîte : 2 fr. 25 et 4 fr.) ; il suffit de le réchauffer au bain-marie 20 minutes avant de servir.

Au sur. — Bon et bon marché, voilà ce qu'on demande aujourd'hui de tout article qui veut pénétrer dans les masses et y rester ; aucun produit n'a atteint ce but dans une proportion aussi grande que les Pilules Suisses. Voici encore deux nouvelles guérisons qui ont été signalées à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris : « Quand je retrais le soir de mon travail, j'étais exténué de fatigue, le genou était gonflé, je ressentais aussi des élancements et des crampes dans les mollets et toujours des haut-le-cœur qui me réveillaient sans cesse ; de temps en temps j'étais obligé de suspen-

dre mon travail pour me reposer quelques jours. Cela a duré jusqu'au mois d'avril 1884 où j'ai commencé à prendre vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 ; voilà deux boîtes que je consomme et je me trouve beaucoup mieux : plus d'élancement dans le genou ni de crampes dans les mollets, les mouvements involontaires de la nuit ont presque disparu, enfin je dors plus tranquille. Voilà le résultat que j'ai obtenu, de plus j'ajoute, en toute vérité, que ma femme, qui souffrait de maux d'estomac, se trouve presque guérie après avoir pris aussi deux boîtes de Pilules Suisses. L. RIGOUR, tonnelier à Dornecy (Nièvre).

LEÇONS DE DANSE

M. Ed. BERTRAND, professeur de danse et de maintien, à Tours, étant demandé à Saumur pour des leçons de danse, le mardi et le vendredi, se met à la disposition des personnes qui désireront l'honorer de leur confiance. S'adresser hôtel de la Paix.

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ

Journal des Enfants

Paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA GROFROY.

Sommaire du n^o 214 (samedi 31 janvier 1885)

Courrier des enfants : Le sel dans la neige ; une ville en sel, par A. Brébion. Les récits de la grand-mère, par Hoffman. — Tablettes musicales : la jeunesse de Mendelssohn, par Célanie Carissan. — Notre cours de dessin, par P. Sellier. — Sous la garde de Dieu, par M. Wendelen. La petite sœur, par Mélanie Bourotte. — Heures de loisir, par Pr. Etienne.

COUVERTURE : Annonces.
ABONNEMENT : pour la France, un an 10 fr., six mois 6 fr. — Bureaux : 76, rue des Saints, Pères, Paris.

LE PETIT JOURNAL DE LA SANTÉ

Paraît tous les dimanches.

Prix de l'abonnement : 3 fr. par an.

Rédaction et administration : 40, r. Lafayette, Paris.

Sommaire du n^o 5 (1^{er} février 1885).

La semaine scientifique (R. Beraud). — Hygiène des hôpitaux (J. Marek-Lerich). — La Mortalité des Enfants (D^r Gémond). — Le lendemain de Mariage (D^r E. Monin). — Sur la mendicité (Paul Dolfus). — L'empoisonnement par le plomb (J.). — Asile de convalescents. — L'hygiène domestique (D^r Ernest Lemoine). — Petits échos (Octave Sully). — Tablettes du foyer. — Le mot pour rire. — Causerie théâtrale (M. B.). — Un mot de finances (D^r Pécaud). — Bibliographie. — Petite Correspondance (Octave Sully). — Communications et avis divers. — Petites annonces.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 1^{er} février 1885.

Versements de 124 déposants (15 nouveaux), 32,097 fr. »
Remboursements, 28,331 fr. 01 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Ambillou, de Martigné-Briand, de Vibiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fonte-

vrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levées et de Gennes.

Théâtre de Saumur

Tournée artistique. — Répertoire de la Comédie-Française.

JEUDI 5 février

LE DÉPUTÉ DE BOMBIGNAC

Comédie en 3 actes, de M. Bisson.
Représentée la première fois à la Comédie-Française, le 28 mai 1884.

LE CHEVALIER BAPTISTE

Comédie en 1 acte, du théâtre du Gymnase.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 3 février.

Le Piano de Berthe, comédie mêlée de chant, en 1 acte.
TROIS FEMMES POUR un MARI, comédie-bouffe nouvelle en 3 actes.

Jeudi 5 février.

Lakmé, opéra en 3 actes, musique de Léo Delibes.

Marché de Saumur du 31 Janvier

Blé nouveau (Ph.)	—	Huile noire	50	120	—
From. 1 ^{er} q. (Ph.)	15	Graine tréfle	50	—	—
Froment (Ph.) 77	—	— lin	50	—	—
Halle, moy ⁿ 77	14	— luzerne	50	—	—
Seigle 75	11	Foin (dr. c.)	780	75	—
Orge 65	12	— Luzerne	780	70	—
Avoine h. bar. 50	9	Paille	780	40	—
Fèves 75	13	Amandes	50	—	—
Pois blancs . 80	35	Cire jaune	50	190	—
— rouges . 80	28	Chanvres 1 ^{er}	—	—	—
Colza 65	—	— qualité (sak. 500)	40	—	—
Chenevis . . 50	—	2 ^e	—	38	—
Farine, culas. 157	44	3 ^e	—	35	—

V. ANJUBAULT

Chirurgien-Dentiste,

1, Rue Beaurepaire, SAUMUR

TOUS LES JOURS, DE 9 A 6 HEURES.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. RIZOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ONCLE HÉGÉSIPPE

« Pourquoi ne vous êtes-vous pas marié, mon oncle ? »

Telle est la question que j'adressais à celui qui, depuis ma plus tendre enfance, m'avait tenu lieu de père.

J'étais alors occupé à terminer sous ses yeux un devoir qu'il m'avait donné, pendant que lui-même était plongé dans la lecture d'un vieux manuscrit. La pièce où nous nous trouvions était encombrée d'in-folies poudreux, d'instruments de physique, de fioles, de collections de minéraux et d'insectes. C'était un vrai pandémonium qui trahissait les habitudes d'un savant auquel nulle branche des sciences n'était restée étrangère.

L'extérieur de mon oncle était en harmonie avec cet arsenal scientifique. La vie sédentaire avait développé chez lui un embonpoint que son extrême sobriété aurait dû combattre ; sa figure large, épanouie, était encadrée dans des favoris grisonnants et sillonnés de rides qui formaient des dessins fantastiques. Ses yeux vifs, quoique fatigués par un travail excessif, étaient abrités derrière des lunet-

tes bleues, et surmontés de longs sourcils mal disciplinés ; sous son bonnet de soie noire s'échappaient quelques mèches de cheveux blancs dans lesquelles se jouaient alors les rayons du soleil. Une cravate en forme de corde était nouée négligemment autour de son cou épais ; une vieille robe de chambre râpée l'enveloppait de ses plis flottants.

C'était une figure sympathique ; mais prétendre que mon oncle Hégésippe était un bel homme, c'était dépasser les limites permises du paradoxe. Je ne me figurais pas qu'il pût jamais avoir été jeune.

C'est sans doute en raison de cela que la question qu'on vient de lire s'était présentée à mon esprit. J'hésitai longtemps à la formuler, la trouvant irrévérencieuse, comme elle l'était en effet.

Lorsque, triomphant de mon hésitation, je me hasardai à parler, il leva la tête, ses yeux ne trahirent ni surprise ni mécontentement ; il me sembla seulement qu'il cherchait à lire au fond de ma pensée ; je rougis, tremblant qu'il ne devinât la série de sottises déductions qui m'avaient égayé.

Au lieu de me répondre, il me pria d'aller lui chercher un gros volume dans la bibliothèque ; puis, sans plus s'occuper de moi, se remit au travail.

Cette fin de non-recevoir m'humilia, mais en même temps aiguillonna ma curiosité ; ce qui n'a-

vait été jusqu'alors que la fantaisie d'un cerveau désœuvré devint un désir que je tins à honneur de satisfaire.

Il passait pour original l'oncle Hégésippe, et égayait souvent la conversation de ceux qui le connaissaient, mais sans aucune nuance de raillerie ou de malveillance.

Il avait soumis sa vie à une régularité toute monastique ; hiver et été, c'était à la même heure qu'il se levait, se couchait, prenait ses repas. On eût dit qu'il ne connaissait pas de besoins ; les exigences de la vie matérielle étaient renfermées pour lui dans les limites les plus étroites possible, sa frugalité tenait du prodige.

Malgré cette simplicité de mœurs toute primitive, Dieu sait si l'oncle Hégésippe était avaro ; il se serait reproché la satisfaction d'un caprice, il n'aurait pas hésité à sacrifier pour un ami la moitié de sa fortune. Il était bien loin de pratiquer la morale égoïste du rat de la balle.

« Frédéric, me disait-il, souviens-toi que chaque homme est responsable du bien qu'il aurait pu faire et du mal qu'il aurait pu empêcher. »

Simplicité, bonté, c'étaient les traits saillants de son caractère. Il faut cependant y joindre de la distraction, une distraction qui, dans les détails de la vie usuelle, mettait constamment ma vigilance à l'épreuve. Que de fois ne l'ai-je pas rappelé quand il sortait en pantoufles par un temps affreux, la

cravate nouée derrière le dos ou un ustensile de ménage sous le bras en guise de livre !

Excellent oncle Hégésippe ! Je lui dois d'être ce que je suis, et je ne puis songer à lui sans attendrissement. Je savais dès lors apprécier son dévouement et j'étais profondément reconnaissant ; mais chez les enfants la reconnaissance est toujours mêlée de légèreté et d'égoïsme.

Je cédaï parfois à des tentations d'espièglerie que je me suis souvent reprochées plus tard. C'était dans une de ces dispositions taquines et railleuses que j'avais demandé à mon oncle les raisons qui l'avaient déterminé à rester célibataire.

Mon échec m'avait déconcerté, non découragé ; il avait aiguillonné ma curiosité ; comme toutes les passions elle avait grandi en raison des obstacles qu'on lui opposait ; à chaque instant le démon tentateur murmurait à mes oreilles la fatale question :

« Pourquoi mon oncle ne s'est-il pas marié ? »

J'en demande pardon à sa mémoire, mais cette idée folâtre se présentait sous les formes les plus bizarres, mon imagination forgeait les plus ridicules histoires, mais les créations saugrenues, absurdes qui amusaient mes loisirs ne me satisfaisaient pas, je tenais à avoir une explication positive et catégorique.

(A suivre.)

L. COLLAS.

A Vendre ou à Louer VASTE MAISON

Place Saint-Pierre.

S'adresser à M. PINAULT, notaire, ou à M. PIRON, à Tours. (819)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

Pour cause de changement de domicile,

UNE MAISON

Propre au commerce

Située rue du Portail-Louis, 34.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ.

M. P. FOUCHÉ a l'honneur de prévenir sa clientèle, que depuis le 1^{er} février il a pris la suite d'affaires de la maison F.-G. DECOURT, rue d'Orléans. (78)

A LOUER ANCIENNE MAISON LAVOYE

Actuellement restaurée à neuf,

Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. GOUARD, rue Fardeau, ou à M. CHICOTEAU, notaire à Loudun, propriétaire de cette maison.

A LOUER Petit Château

MEUBLÉ OU NON.

S'adresser à M. BURBAU, 64, rue de Bordeaux. (10)

A LOUER Pour la Saint-Jean prochaine,

Place du Roi-René,

MAISON, JARDINS

ET VASTES

MAGASINS

Présentement occupés par M. Rattier.

S'adresser à M. LAIR, à Blou.

A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M^{me} veuve NANCEUX.

A CÉDER ATELIER DE MENUISERIE

Dans les environs de Saumur

Bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

ANGLETERRE

VINS Maison importante avec capitaux, caves et voyageurs, accepterait représentation d'une première maison de Saumur. Ecrire W. W. (stationers), 35, Throgmorton-Street, London. (101)

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays.

Magasins PICHAT, place du Roi-René. (831)

EUGÈNE PONTNEUF, âgée de 21 ans, demande une place comme **nourrice**.

S'adresser à Pauvigne, commune de Villeberrier. (79)

ON DEMANDE : **Garde** pour propriété vignoble, soigner le cellier. Inutile de se présenter sans antécédents et bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

LA
Réglisse Sanguinée
GUÉRIT
les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac et facilite la Digestion.
0,75 dans toutes Pharmacies.

GUÉRISON CERTAINE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.;
des **PLAIES** et
ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables par les Princes de la Science
Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il procure une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIR, MÉDECIN SPÉCIALISTE
41, rue St-Jean, à MELUN (S.-M.).
CONSULTATIONS GRATUITES par correspondance

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE

promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS, PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros: Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicer, rue d'Orléans. (443)

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M^{lle} Julie GOURAUD

On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr.
La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.
Edition bi-mensuelle, sans annexes ni gravures..... 10 fr.
La même, avec annexes, gravures, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 18 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Tapioca de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

LIBRAIRIE ABEL PILON
33 - Rue de Fleurus - 33
PARIS
A. LE VASSEUR, SEUR
par mois par mois
Fr.
Envoi franco des Catalogues
LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

Crédit à tout le Monde PAR L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCESSALE, 87, rue d'ORLÉANS,

SAUMUR

Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 2 fr.; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 FÉVRIER 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	80	80 40	Est	785	786 25	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	519	520
3 % amortissable	81 70	82 07	Paris-Lyon-Méditerranée	1270	1280	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	517 50	515 25	Est	379	377 50
3 % (nouveau)			Midi	1166 25	1170	— 1865, 4 %	519	521	Midi	379 75	377
4 1/2 %	106 15	106 25	Nord	1657 50	1677 50	— 1869, 3 %	407	407	Nord	386 25	385 50
4 1/2 % (nouveau)	110 15	109 17	Orléans	1360	1362 50	— 1874, 8 %	395	394	Orléans	382	381
Obligations du Trésor	512 50	510	Ouest	857 50	855	— 1875, 4 %	520	516	Ouest	377 25	376
Banque de France	5160	5160	Compagnie parisienne du Gaz	1551 25	1555	— 1876, 4 %	519 50	519 50	Paris-Lyon-Méditerranée	379	378 25
Société Générale	482 50	480 25	Canal de Suez	1860 50	1865	Bons de liquid. Ville de Paris	528	528	Paris-Bourbonnais	382	383
Comptoir d'escompte	997 50	995	C. gén. Transatlantique	498 75	495	Obligations communales 1879	456 25	457	Canal de Suez	375	375 75
Crédit Lyonnais	540	543 50				Obligat. foncières 1879 3 %	453	453			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1318 75	1320				Obligat. foncières 1883 3 %	359 50	359 50			
Crédit mobilier	268 75	270									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		LIGNE DE L'ÉTAT															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR										
Heures	Minutes	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.							
8	55	6 05	7 24	9 0	1 15	3 45	7 50	Montreuil-Bellay (départ)	6 49	9 45	1 52	3 04	5 30	11 10			
6	13	6 15	7 33	9 08	1 24	4 03	8 0	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 20	8 48				
4	25	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08	Chacé-Varrains	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54				
2	32	6 29	7 45	9 21	1 38	4 27	8 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39			
10	30																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.		
Heures	Minutes	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.	
8	31	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 43	Montreuil	7	1 55	8 35	
6	37	6 13	7 32	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 20	2 51	9 55	
4	48	6 21	7 40	3 10	5 40	9 32	Lernay	6 07	9 18	2 27	4 37	8 06	Arçay	8 34	3 4	10 14	
2	44	6 29	7 48	4 0	6 30	10 23	Montreuil-Bellay	6 16	9 27	3 35	4 45	8 15	Mirebeau	9 27	3 54	11 2	
10	24	6 37	7 56	5 0	7 30	11 14	Saumur (arrivée)	6 25	9 36	4 43	5 04	8 24	Neuville	9 57	4 24	11 27	
													Loudun	10 32	4 56	12 1	
													Montreuil	10 32	4 56	12 1	

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.